

J

DÉLIBÉRATION N° 2018/322
portant approbation du budget supplémentaire de la Ville de Dumbéa pour l'exercice 2018
Budget Principal

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique le 29 août 2018,
 VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
 VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
 VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,
 VU la délibération n°2017/481 du 27 décembre 2017, portant approbation du budget primitif de l'exercice 2018 de la Ville de Dumbéa – Budget principal,
 VU la délibération n°2018/071 du 28 février 2018 portant décision modificative n°1 du budget primitif de l'exercice 2018 de la ville de Dumbéa - Budget principal,
 VU la délibération n°2018/161 du 18 avril 2018 donnant acte du compte de gestion du trésorier de la province Sud pour l'exercice 2017 – Budget Principal,
 VU la délibération n°2018/165 du 18 avril 2018 portant approbation du compte administratif de la Ville de Dumbéa pour l'exercice 2017 – Budget Principal,
 VU la délibération n°2018/169 du 18 avril 2018, relative à l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 de la Ville de Dumbéa – Budget Principal,
 VU la délibération n°2018/228 du 13 juin 2018 portant décision modificative n°2 du budget primitif principal de l'exercice 2018 de la ville de Dumbéa et attribuant des subventions aux écoles publique du 1^{er} degré de la ville pour les achats de petits équipements et les récompenses de fin d'année,
 VU la note explicative de synthèse n° 2018/69 du 24 juillet 2018,
 La commission municipale intitulée « administration générale et finances » entendue en séance du 06 août 2018,

Après en avoir délibéré,

D É C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie
1 1 SEP. 2018
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Le budget principal supplémentaire 2018 de la Ville de Dumbéa est arrêté, en recettes et en dépenses, à la somme d'un milliard cinq cent trente-et-un millions six cent quatre-vingt-quinze mille cent vingt-cinq francs CFP (1 531 695 125 F.CFP), se décomposant de la manière suivante :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Résultat de fonctionnement reporté 2017	0	586 212 355
Opérations réelles	336 275 500	134 720 000
Opérations d'ordre	14 000 000	-10 000 000
Virement à la section d'investissement	360 656 855	0
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	710 932 355	710 932 355

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat d'investissement reporté 2017	253 183 640	0
Excédent de fonctionnement capitalisé 2017	0	551 664 384
Restes à réaliser 2017	474 642 130	176 161 386
Opérations réelles	89 937 000	-294 719 855
Opérations d'ordre	3 000 000	27 000 000
Virement de la section de fonctionnement		360 656 855
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	820 762 770	820 762 770

MONTANT TOTAL DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE	1 531 695 125	1 531 695 125
---	----------------------	----------------------

ARTICLE 2 /

Les crédits ouverts en section d'investissement sont votés par opération, et par chapitre en section de fonctionnement, conformément aux tableaux joints en annexe 1.

ARTICLE 3 /

Est créé au sein des services municipaux de la Ville de Dumbéa :

- 1 poste de garde-champêtre au service de la police municipale de la direction de la prévention, de la citoyenneté et de la sécurité,

ARTICLE 4 /

Sont transformés et ou transférés les postes suivants :

- Au sein de la direction du développement durable et de la proximité
- 1 poste d'ouvrier polyvalent devient 1 poste de chef d'équipe espaces verts au sein du service cadre de vie,
- 1 poste d'ouvrier d'entretien devient 1 poste de chef d'équipe équipements publics au sein du service des équipements publics,
- 1 poste d'ouvrier polyvalent devient 1 poste d'ouvrier-technicien électricien au sein du service équipements publics,
- 1 poste de magasinier du service cadre de vie est transféré au sein du service des équipements publics,
- Au sein de la direction de la culture, de la jeunesse et des sports
- 1 poste de coordinateur sportif devient 1 poste d'éducateur sportif au sein du service des sports,
- 1 poste d'aide magasinier de la direction du développement durable devient 1 poste d'agent manutentionnaire à la cellule logistique de la direction de la culture, de la jeunesse et des sports,

ARTICLE 5 /

Est autorisée la revalorisation de la participation de la Ville de Dumbéa au SIGN et au SMTU dans la limite maximale fixée de la manière suivante :

(en F.CFP)	Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa (SIGN)		Syndicat Mixte des transports Urbains (SMTU)
	Section de fonctionnement (Chapitre 65)	Section d'investissement (Chapitre 1812)	Section d'investissement (Chapitre 1712)
Réajustement participation communale	10 100 000	15 000	930 000
Participation votée au budget primitif 2018	20 000 000	3 260 000	24 015 223
Montant de la participation maximale communale 2018	30 100 000	3 275 000	24 945 223

ARTICLE 6 /

Est autorisée une reprise sur provision pour créances irrécouvrables de vingt-deux millions sept cent mille (22.700.000) F.CFP.

ARTICLE 7 /

Sont constituées d'une part, une provision pour risques et charges de fonctionnement de dix millions (10.000.000) F.CFP et d'autre part, une provision pour dépréciation d'actifs circulants de quatre-vingt millions (80.000.000) F.CFP, qui seront réajustées au fur et à mesure de l'évolution des risques et dépréciations.

ARTICLE 8 /

Le Maire est habilité à recourir à des lignes de trésorerie dans la limite maximum de 300 millions de F.CFP au budget 2018 et à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cet objet au lieu de 250 millions comme prévu par l'article 10 de la délibération 2017/481 du 27 décembre 2017 ; article qui par voie de conséquence devient caduque.

ARTICLE 9 /

Est autorisé le versement d'une subvention d'équipement à la Société Protectrice des Animaux de Nouvelle-Calédonie d'un montant de trois millions cinq cent mille francs (3.500.000) F.CFP.

ARTICLE 10 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre la présente délibération est de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 11/

La présente délibération sera enregistrée, transmise au Trésorier de la province Sud et au commissaire délégué de la République pour la province Sud, et publiée par voie d'affichage.

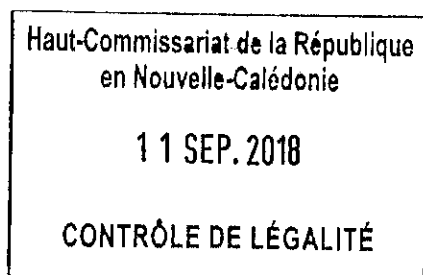
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 29 AOUT 2018

POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 29 AOUT 2018

Le Maire,

Georges Naturel



DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
Cabinet	-	1
SAG	-	1
S.G.	-	1
S.F.B.	-	2
D.S.T.	-	1
D.A.F.	-	1
AFFICHAGE	-	1
TRESORERIE PROVINCE SUD	-	1

ANNEXE 1 : VOTE DU BUDGET PRINCIPAL SUPPLEMENTAIRE 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section du budget de fonctionnement supplémentaire 2018 est votée par chapitre, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - Dépenses		BP
<i>Chapitres</i>	<i>Libellés</i>	<i>Montants en F.CFP</i>
011	Charges à caractère général	137 110 500
012	Charges de personnel	2 000 000
65	Autres charges de gestion courante	33 615 000
66	Charges financières	1 000 000
67	Charges exceptionnelles	72 550 000
68	Dotations aux provisions	90 000 000
042	Dotations aux amortissements	14 000 000
023	Virement à la section d'investissement	360 656 855
	Total dépenses de fonctionnement	710 932 355

SECTION DE FONCTIONNEMENT - Recettes		BP
<i>Chapitres</i>	<i>Libellés</i>	<i>Montants</i>
013	Atténuations de charges	2 000 000
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	4 770 000
73	Impôts et taxes	37 890 000
74	Dotations et participations	66 105 000
75	Autres produits de gestion courante	1 255 000
77	Produits exceptionnels	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	22 700 000
042	Travaux en régie	-10 000 000
002	Excédent de fonctionnement reporté	586 212 355
	Total recettes de fonctionnement	710 932 355

<p>Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie</p> <p>11 SEP. 2018</p> <p>CONTRÔLE DE LÉGALITÉ</p>

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section du budget d'investissement supplémentaire 2018 est votée par opération, comme suit :

Opérations nouvelles et réajustements :

PROGRAMMES	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
000033	CONSTRUCTION ECOLE PRIMAIRE DU CUK CA	-17 000 000	
000811	AMENAGEMENT POLE SPORTIF D'AUTEUIL CA	3 700 000	-11 000 000
00115P	GUICHET UNIQUE, POLE SOCIAL ET POPULATION	220 000	
001712	TRANSPORT URBAIN & SUBURBAIN	930 000	
001812	DIV. TVX INTERCOMMUNAUX GDR NEA	15 000	
16P008	AMENAGEMENT DU CIMETIERE COMMUNAL	4 300 000	
16P009	ETUDES DE PRESAISABILITE DU MARCHE PALMIER	900 000	
16P012	MODERNISATION DE LA GESTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE	-207 000	
16P104	CONSTRUCTION D'UNE PISTE D'EDUCATION SECURITE ROUTIERE		10 000 000
16P801	TRAVAUX VOIRIES 2016	-5 296 000	
16P806	PARTICIPATION TRAVAUX CONNEXES NEOBUS	5 000 000	
16P807	INDEMNISATION TRAVAUX NEOBUS	19 000 000	
17P103	REALISATION GENDARMERIE DUMBEA SUR MER (TRAVAUX)	-5 000 000	
17P802	AMENAGEMENT PROMENADE JULES RENARD	4 000 000	-13 495 000
17806P	AMENAGEMENT PARC DE LA DUMBEA	5 000 000	17 500 000
18001P	MISE AUX NORMES ERP + SECURISAT° BAT COMM 2018	5 000 000	
18002P	AUTRES TRAVAUX SUR BAT COMMUNAUX 2018	20 500 000	
18003P	ACQUISITION VEHICULES 2018	1 100 000	
18004P	AMELIORATION DE LA VIE DES QUARTIERS 2018	18 000 000	
18006P	ACQUISITION EQUIPEMENTS INFORMATIQUES 2018	4 170 000	
18007P	AMENAGEMENTS INFORMATIQUES LOCAUX MUNICIPAUX 2018	45 000	
18101P	REAMENAGEMENT CENTRE DE SECOURS	-27 000 000	9 500 000
18201P	MOBILIER ET MATERIEL SCOLAIRE 2018	920 000	
18202P	TRAVAUX & EQUIPEMENTS POUR ECOLES 2018	26 500 000	
18302P	ACQUISITION DECORS DE NOEL	2 500 000	
18401P	AMENAGEMENT TERRAIN SPORTIF DU PARC DES LOISIRS	5 000 000	
18402P	EQUIPEMENTS ET TVX EQUIPEMENTS SPORTIFS 2018	2 000 000	
18802P	TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC 2018	-29 000 000	-5 615 000
18804P	AMENAGEMENTS PLAGES DE NOURE	5 000 000	3 650 000
18805P	ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC 2018	5 000 000	
18806P	OPERATION ENERGIE ET MOBILITE DURABLE	1 205 000	

18807P	AMENAGEMENTS CROISSANT VERT	15 000 000	
18808P	REFECTION PARC DE JEUX DES ERUDITS	10 000 000	
18809P	OPERATION ECO MOBILITE	235 000	
OPNI	OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES (DETR)		18 450 000
OPNI	OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES (chap. 21)	4 700 000	
OPNI	OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES (chap. 23)	0	
OPNI	OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES (chap. 204)	3 500 000	
OPNI	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (chap. 040)	-10 000 000	14 000 000
OPNI	OPERATIONS PATRIMONIALES (chap. 041)	13 000 000	13 000 000
OPFI	SOLDE DE L'EXERCICE REPORTE (chap.001)	253 183 640	
OPFI	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILEES (chap.16 – dépenses)	0	
OPFI	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILEES (chap.16 – recettes)		-353 709 855
OPFI	EXCEDENT FONDS CAPITALISES (cpte 1068)		551 664 384
OPFI	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (chap. 021)		360 656 855
TOTAL	OPERATIONS NOUVELLES ET REAJUSTEMENTS 2018	346 120 640	614 601 384

RESTES A REALISER 2017 :

		DÉPENSES	RECETTES
TOTAL	RESTES A REALISER au 31 décembre 2017	474 642 130	176 161 386

PROGRAMMES	INTITULE	RAR Dépenses	RAR Recettes
000033	CONSTRUCTION ECOLE PRIMAIRE DU CUK CA 2013	28 751 625	84 718 762
000211	CONSTRUCTION DU RESERVOIR DUMBEA SUD CA 2011	513 450	
000311	CONSTRUCTION RESERVOIR DUMBEA NORD CA2011		7 203 000
000811	AMENAGEMENT POLE SPORTIF AUTEUIL CA 2011	36 825 477	35 030 482
001011	AMENAGEMENT DE LA TONGHOU CA2011	2 142 013	
001912	MISE EN PLACE VIDEO PROTECTION COMMUNE	4 549 844	
00024P	CONSTRUCTION DU POLE ADMINISTRATIF SUD	5 870 486	
00045P	TRAVAUX ET EQUIPEMENTS ECOLES 2015	274 183	
00085P	TVX RESEAU PLUVIAL 2015	764 550	
00115P	GUICHET UNIQUE, POLE SOCIAL ET POPULATION	32 038	
00164P	ECLAIRAGE PUBLIC 2014	1 142 816	
00174P	ELECTRIFICATION VAL SUZON	5 578 507	
16P001	ACQUISITION VEHICULES ROULANTS ET DIVERS MATERIELS 2016	17 430 000	
16P003	DEPLOIEMENT DES OUTILS FINANCIERS	52 625	
16P005	TRAVAUX SECURISATION ET MISE AUX NORMES BATIMENTS COMMUNAUX	341 691	
16P006	AUTRES TRAVAUX SUR BATIMENTS COMMUNAUX 2016	648 956	
16P008	AMENAGEMENT CIMETIERE COMMUNAL	64 187 843	
16P009	ETUDES PREFAISABILITE DU MARCHE PALMIER	1 312 500	
16P012	MODERNISATION DE LA GESTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE	1 090 033	
16P013	ACQUISITION LOGICIEL DROIT COUTUMIER	1 953 237	
16P014	PROJET DRIM	7 246 571	
16P102	ACQUISITION POTEAUX INCENDIE 2016	500 000	
16P103	REALISATION GENDARMERIE DUMBEA SUR MER (ETUDES)	10 000 000	
16P104	AMENAGEMENT PISTE SECURITE ROUTIERE (ETUDES)	1 264 200	
16P402	AMENAGEMENT STRUCTURE ESCALADE DE KOUTIO	3 572 742	19 000 000
16P801	TRAVAUX VOIRIES 2016	10 193 834	
16P807	INDEMNISATION TRAVAUX NEOBUS	13 483 449	
17004P	ACQUISITIONS EQUIPEMENTS INFORMATIQUES 2017	1 085 291	
17005P	ACQUISITION VEHICULES 2017	8 866 312	
17804P	REALISATION PASSERELLE SECTEUR DE LA COUVELEE	1 792 004	
17805P	REALISATION PARCOURS DU COEUR	35 778 765	6 084 580

17806P	AMENAGEMENT PARC DE LA DUMBEA	7 046 895	
17P001	TRAVAUX SECURIS. MISES NORMES BATIMENTS COMM. 2017	18 002 658	
17P002	AUTRES TRAVAUX SUR BATIMENTS COMMUNAUX 2017	24 273 353	
17P003	AMELIORATION VIE DANS QUARTIERS 2017	336 700	
17P101	ACQUISITION VEHICULES SECURITE SALUBRITE PUB.2017	7 808 941	24 124 562
17P102	ACQUISITION POTEAUX INCENDIE 2017	982 282	
17P104	EQUIPEMENTS SECURITE ET SALUBRITE PUB. 2017	339 356	
17P201	TRAVAUX ET & EQUIPEMENTS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES 2017	26 850 476	
17P202	MOBILIER ET MATERIEL SCOLAIRE 2017	9 702 013	
17P501	EQUIPEMENTS & TRAVAUX SUR INFRASTRUCTURES JEUNESSE 2017	445 309	
17P802	AMENAGEMENT PROMENADE JULES RENARD	3 479 511	
17P803	TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC 2017	21 657 786	
OPFI-26	OPERATIONS FINANCIERE - PARTICIPATIONS ET CREANCES	12 000 000	
OPNI-21	OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES	3 637 893	
OPNI-23	OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES	2 888 035	

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

11 SEP. 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ